

Les hirondelles et les martinets font le printemps, mais pour combien de temps si nous ne les protégeons pas ?

Les hirondelles, grandes migratrices de petit poids (18 g en moyenne) et de petite taille (de 12 à 20 cm) ont rejoint en colonies nos maisons, nos immeubles, nos étables, nos coins de fenêtre. Ces charmants oiseaux au vol si particulier, aux formes si élégantes se plaisent au voisinage des humains et reviennent d'Afrique équatoriale où ils se nourrissent pendant l'hiver, à l'issue d'une longue migration (10 000 km), afin de se reproduire dans les nids occupés l'année précédente.

Ces espèces sont pourtant menacées, baisse de 41% en 20 ans de la population d'hirondelles de fenêtre classées vulnérables, de 12% pour les hirondelles rustiques classées en danger.

Les causes en sont connues : déclin des insectes en raison du recours aux insecticides et de la pollution, destruction de nids à cause des salissures, raréfaction des sites favorables à leur nidification avec la modification des pratiques architecturales et des usages ruraux (ravalement de façades, disparition des édifices ouverts comme



les granges et les étables, nouvelles constructions pas adaptées...), urbanisation (disparition des matériaux nécessaires à la construction des nids comme la boue).

Un régime de protection par la loi a donc été mis en place dans le code de l'environnement (article R.

211-1 de la loi n° 76 -629 du 10 juillet 1976) avec interdiction de porter atteinte à ces espèces, leurs nids, leurs œufs, leurs poussins sous peine d'emprisonnement et d'amendes.

Que pouvons nous faire ? leur offrir des lieux propices à la construction de leurs nids, remplacer les nids détruits par des nichoirs artificiels et leurs protections anti fientes, favoriser l'accès des hirondelles rustiques à l'intérieur des granges, des remises, des garages, sensibiliser autour de soi...



Un groupe hirondelles et martinets a été créé au sein de la LPO délégation territoriale Savoie. Contactez-nous afin de nous indiquer les lieux de nidification dont vous avez connaissance.

Signalez-nous les risques de destruction de nids pour que nous puissions étudier avec le propriétaire et/ou l'entreprise des solutions de protection. Vous pouvez aussi **rejoindre le groupe** afin de contribuer à la réalisation de nos actions en faveur de ces sympathiques espèces.

Pour que les hirondelles et les martinets continuent à faire le printemps dans votre commune.

Contacts LPO DT Savoie : 09 52 52 30 52 groupe-hirondelles.savoie@lpo.fr site web savoie@lpo.fr